

## Rapport Financier Assemblée Générale Ordinaire du 16 janvier 2026

### Comptes 2024-2025

Le résultat de l'exercice est bénéficiaire de **61 000€** à comparer au déficit de l'exercice précédent (-17 000€).

L'amélioration est due essentiellement à 2 éléments non liés à l'exploitation courante:

- La fin du contentieux avec la copropriété qui ne pèse plus sur les comptes ;  
En effet, au cours de l'exercice précédent, ce contentieux avait entraîné une charge exceptionnelle de 19 000€ correspondant à un solde d'indemnité non provisionnée de 11 000€ et au paiement d'honoraires juridiques pour 8 000€
- L'allégement des dotations aux amortissement des agencements (3 000€ pour cet exercice contre 46 000€ précédemment). En effet, les travaux et agencements qui avaient été immobilisés lors du déménagement du club, il y a 10 ans, sont entièrement amortis.
- La contrepartie de cette fin d'amortissement sera de prévoir, au cours des prochains exercices, des travaux d'entretien et le renouvellement de certains mobiliers. A cet égard, dès le mois de novembre 2025, une partie des fauteuils a été remplacée.

L'amélioration réelle du résultat est donc de 16 000€ du fait d'une baisse des charges de 6 000€ et d'une hausse des produits de 10 000€.

Au niveau des charges récurrentes, on note une légère baisse non significative de 3%

Au niveau des produits, la hausse est due pour l'essentiel à l'accroissement du nombre de membres et donc des cotisations (+9 000€). De plus, l'augmentation de la fréquentation des tournois de l'après-midi (+7% soit 15 000€) a compensé la baisse des revenus liés aux duplicates et aux tournois Atout Simultané.

La trésorerie disponible, net du prêt PGE restant à rembourser ( 31 000€), s'établit à 185 000€ en amélioration de 60 000€ par rapport à l'exercice précédent. Cette trésorerie qui représente un peu moins d'un an de loyer est la garante de la pérennité du club en cas de difficultés imprévues ou de gros travaux.

## Prévisions 2025-2026

### 1- Les dépenses

Les prévisions sont une extrapolation des dépenses observées au cours de l'exercice 2024-2025 augmentées de 1 à 3% pour tenir compte de l'inflation à l'exception des postes :

- **Entretien et réparation.** Ce poste inclus une provision de 35 000€ pour gros travaux et remplacement du mobilier.
- **Frais financiers :** -50% du fait de l'amortissement du PGE (dernière échéance en novembre 2026)

### 2- Les recettes

Les montants observés en 2024-2025 ont été repris à l'identique à l'exception

- des tournois de l'après-midi +1% pour tenir compte du bon démarrage observé sur les 2 premiers mois de l'année. En effet après la reprise de septembre, octobre et novembre ont été très actifs.
- des produits divers : -50% du fait de leur caractère aléatoire et non répétitif

Sur ces bases, le nouvel exercice devrait être bénéficiaire de l'ordre de **20 000€**, la trésorerie devrait augmenter dans les mêmes proportions.

En conséquence, nous vous proposons de laisser inchangés les cotisations et les droits de tables pour l'exercice 2025-2026.

Le Trésorier